



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de l'éducation

Question au Gouvernement n° 1806

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Yves Durand.

M. Yves Durand. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, deux de mes collègues ont déjà posé une question sur les violences à l'école, se faisant l'écho, c'est bien compréhensible, de l'inquiétude des parents devant des faits inacceptables - mais heureusement minoritaires. Au-delà, ces événements mettent en évidence, me semble-t-il, la nécessité de réformes en profondeur allant au-delà de mesures, certes nécessaires, mais ponctuelles.

La déconcentration que vous et nous avons mise en place, et particulièrement lors de la dernière rentrée scolaire, a permis de rapprocher les enseignants de leur administration. Nous nous en félicitons.

M. Yves Nicolin. Ils ne s'en sont pas rendu compte !

M. Yves Durand. Le problème est maintenant de faire des établissements scolaires une vraie communauté éducative où l'on apprend aussi les règles élémentaires de la vie en société et de la citoyenneté. La présence accrue d'adultes dans les collèges et les lycées est certes nécessaire; c'est, grâce au budget que nous avons voté, en partie acquis. Mais cela ne suffit pas.

Ne pensez-vous pas qu'il est urgent de moderniser la gestion des personnels enseignants, dans le même esprit que celui a présidé à la déconcentration, afin de permettre le maintien des enseignants les plus chevronnés dans les établissements les plus sensibles et de créer des équipes éducatives solides, parce que durables ? Ne serait-il pas utile de mettre enfin en place de véritables services de ressources humaines au sein de l'éducation nationale ?

Enfin, monsieur le ministre, qu'il me soit permis de témoigner au nom du groupe socialiste, notre entière solidarité et notre soutien à l'ensemble des personnels de l'éducation nationale. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

M. Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Monsieur le député,...

M. Yves Nicolin. Tout va bien !

M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. ... je crois, comme vous, que la déconcentration des personnels et de la gestion dans l'éducation nationale est au coeur des solutions à long terme. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.)

M. Pierre Lellouche. Ah ! Le long terme, c'est important !

M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Nous avons engagé, vous le savez, la déconcentration du personnel par la création des bassins d'éducation, prévus dans la loi d'orientation, mais qui n'avaient encore pu être mis en place.

La déconcentration de la gestion des personnels que vous évoquez pose effectivement un problème dans la mesure où, dans certaines régions et dans certains établissements, la rotation des personnels atteint un tel rythme qu'il est impossible de maintenir des équipes éducatives. Bien souvent, les difficultés que nous rencontrons sont dues à cette rotation excessivement rapide.

Je crois, pour ma part, que nous devons rester attachés à un grand service national et, par voie de conséquence, au principe de l'égalité des chances dans les concours de recrutement. Mais il me semble

possible d'étudier la mise en place des concours de recrutement nationaux à gestion déconcentrée, qui permettraient à toutes les académies de bénéficier de personnels de qualité stables pendant une longue durée. Beaucoup de régions le réclament.

Vous avez parlé de gestion des ressources humaines. Je suis heureux de vous annoncer, monsieur le député, que le premier séminaire de gestion de ressources humaines se tiendra dans quinze jours. Il réunira des responsables académiques et de bassin, avec la participation des directeurs de ressources humaines de tous les grands groupes publics et privés qui viendront aider à la mise en place de cet outil qui, effectivement, est devenu une nécessité. Tout comme vous, je suis persuadé que la modernisation de notre service public, auquel nous sommes tous très attachés, est la meilleure garantie de son efficacité. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [M. Yves Durand](#)

Circonscription : Nord (11^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1806

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 janvier 2000, page 333

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 janvier 2000